

Les dessous des surtaxes aériennes

Jean-Daniel AYACHE

CONFERENCE DU 13 OCTOBRE 2023



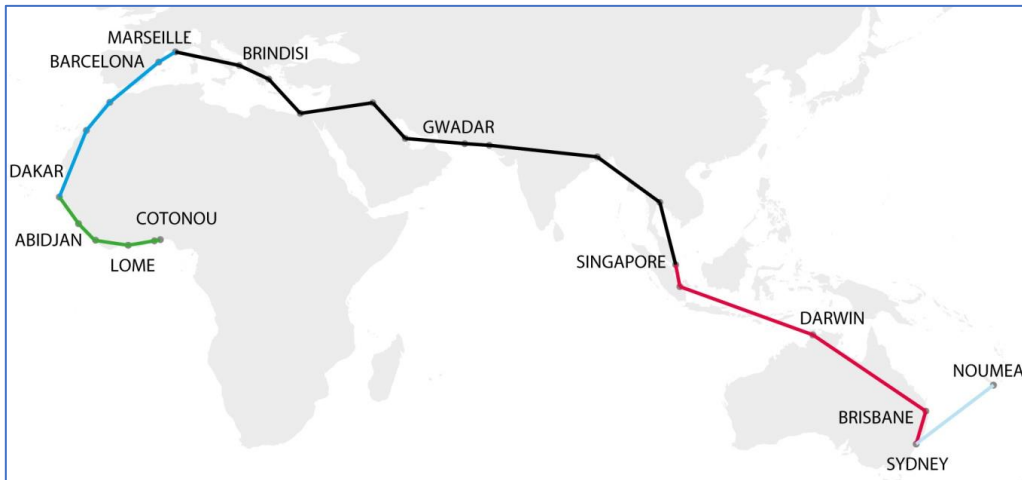
Les surtaxes aériennes apparaissent juste après la Première Guerre mondiale et sont alors établies ligne par ligne au fur et à mesure de la création des liaisons aériennes. Elles consistent à faire percevoir par l'expéditeur demandant un acheminement par avion, une surtaxe qui s'ajoute aux taxes postales normales. La période étudiée correspond à l'entre-deux-guerres - âge d'or des surtaxes aériennes - et elle est illustrée de plis aériens de et vers la Nouvelle-Calédonie. L'exposé consiste à présenter différents exemples de surtaxes aériennes, des plus simples au plus compliquées. Sont ainsi successivement montrés des plis avec des surtaxes simples, doubles et même triples, des lettres avec des échelons de poids élevés comportant des figurines à fortes valeurs faciales et des affranchissements mixtes (en timbres de Nouvelle-Calédonie pour le port normal associés à des timbres des Indes Néerlandaises ou des États-Unis pour assurer la partie aérienne).

Est ainsi présentée cette lettre de Nouméa (du 11 juin 1937) pour Lomé au Togo où elle arrive le 6 juillet 1937. Grâce à une double surtaxe aérienne, elle a pu être acheminée sur cinq vols de quatre compagnies différentes.



Tarif : 8,25 F :
0,50 F/20 g port simple + 1,25 F de recommandation + 4,50 F/5 g de surtaxe aérienne Australie-France + 2 F/5 g de surtaxe aérienne France – Afrique occidentale française.

L'acheminement a été le suivant : de Nouméa à Sydney par bateau (Cap Tarifa), de Brisbane à Singapour par *Qantas*, de Singapour à Marseille par *Imperial Airways*, de Marseille à Barcelone par *Air France*, de Barcelone à Dakar par *Air France* (ligne Mermoz), de Dakar à Cotonou par *Aéromaritime*, de Cotonou à Lomé par voie de surface.



En conclusion sont mises en avant les exceptions au régime général des surtaxes aériennes : la tarification spéciale des « autres objets », les plis transportés exceptionnellement par avion à titre de propagande ou l'envoi des bulletins de vote des militaires américains en novembre 1944, rare exemple de franchise complète, y compris de la surtaxe aérienne.

| | | |
|--|---|---|
| NAME AND RETURN ADDRESS OF SENDER | OFFICIAL ABSENTEE BALLOT | FREE OF POSTAGE Including Air Mail (War Ballot) |
| Pvt. EDWIN V. CANNAVAN - 3134 2997 151 st Co. 358 th Port BN - A.P.O. 502 P.O. SAN FRANCISCO, CALIF. | [REDACTED] | |
| OFFICIAL ELECTION WAR BALLOT . . . VIA AIR MAIL | | |
| Edwin V. Cannavan Name of elector Morden Waterbury of the Stillman's Hill NOV 7 1944 Date of election at which ballot is to be cast | Town City Borough SOUTHINGTON CONNECTICUT State of Connecticut | Clerk of |